



SOLIDARITÉ DE LA CGT IP 34 AVEC NOTRE COLLÈGUE DE LA SAS d'Osny dans le 95

Un incident grave s'est déroulé la semaine dernière au sein de la SAS d'Osny dans le 95.

Un collègue CPIP aurait transmis à l'état civil une reconnaissance de paternité accompagnée d'un certificat de naissance qui se serait révélé faux.

Notre collègue a été convoqué, perquisitionné et placé en garde à vue, tenu pour responsable d'éventuels faux transmis par des familles ou des personnes suivies, sans transparence claire sur les motifs exacts.

Quoi qu'il en soit, une ligne rouge a été franchie.

Nous dénonçons avec force :

- Une mise en cause brutale et disproportionnée
- Une humiliation professionnelle inacceptable
- Une absence totale de protection institutionnelle
- Un traitement indigne d'un agent qui exerce ses missions avec les moyens limités qui lui sont donnés

La DGAP et la DISP doivent mesurer la gravité de la situation.

Un CPIP n'est ni officier d'état civil, ni expert en détection de faux documents. Nous exerçons nos missions dans un contexte de surcharge chronique, de sous-effectif massif et de conditions de travail dégradées.

Cette affaire est une illustration supplémentaire :

- du manque criant de recrutements massifs de CPIP
- de la dégradation continue de nos conditions d'exercice
- de la défiance grandissante à l'égard de notre travail
- de l'abandon institutionnel ressenti sur le terrain

La CGT Insertion et Probation du SPIP 34 affirme son soutien plein et entier à notre collègue.

Toucher à l'un d'entre nous, c'est nous toucher toutes et tous.

Montpellier, le 26/02/2026



Le bureau local CGT Insertion Probation
1021 avenue de Toulouse
34000 Montpellier
cgtsip34@gmail.com
<http://www.cgtsip.org>